

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
29

Conseillers en
fonction :
29

Conseillers
présents :
27

**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 4 mars 2019

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

II. AFFAIRES DE PERSONNEL

5) Prime annuelle de fin d'année – précision concernant son versement

La délibération du 1^{er} septembre 1997 portant sur la prime annuelle prévoit notamment un versement en décembre de chaque année. La pratique est cependant différente depuis de très nombreuses années car la prime est versée aux agents chaque mois de novembre. Egalement, par délibération du 29 février 2016, des conditions de modulation de la prime annuelle avaient été retenues. Lors de différents échanges avec le syndicat UNSA, il a été décidé que la modulation de la prime annuelle ne sera pas mise en œuvre et que la délibération du 29 février 2016 serait retirée.

Lors de sa réunion en date du 7 novembre 2018, le Comité technique a émis un avis favorable concernant la présente proposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACTE le versement de la prime annuelle objet de la délibération du 1^{er} septembre 1997 chaque mois de novembre (les autres termes de la délibération demeurant inchangés).

RETIRE la délibération du 29 février 2016 portant sur la modulation du montant de la prime.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Cécile DELATTRE



REÇU EN PREFECTURE

le 14/03/2019

Application agréée E. Legato.com

99_DE-067-216703439-20190304-2019_03_04_